

CONTRIBUTION DU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DU PATRIMOINE
INDUSTRIEL ET PORTUAIRE NANTAIS

Le 10/04/18

LES GRANDS MOULINS DE LOIRE : Site
remarquable, période cruciale.

Le 5 juin 1990 se tenait, salle Neptune à Nantes, une conférence-débat intitulée *Des tours LU au site Dubigeon : Détruire ? Maintenir ? Reconvertir ?* Outre les associations nantaises qui l'avaient organisée, y participaient Didier Repellin, architecte en Chef des Monuments Historiques et Philippe Robert, architecte et co-fondateur de l'agence *Robert et Reichen*.

Le jeudi 22 mars 2018 s'est tenue à l'École d'Architecture de Nantes une conférence-débat sur le thème *CAP 44, les Grands moulins de Loire. Quel devenir pour le site ?* Avec trois hypothèses mises au débat : préserver ? transformer ? démolir ? Bernard Reichen, architecte-urbaniste, a présenté ces trois hypothèses dans le cadre de la démarche mise en oeuvre pour l'aménagement du Bas-Chantenay.

Près de trente ans séparent ces deux conférences-débats. On mesure le chemin parcouru, mais aussi la difficulté persistante de valoriser un patrimoine industrialo-portuaire encore sous-estimé malgré des exemples réussis de reconversion réalisés depuis.

Les arguments avancés par ceux qui réclament la destruction des Grands Moulins sont de deux ordres : « esthétique » et « géographique ». Esthétique : la laideur du bâtiment actuel, avec son bardage bleu des années 1970, est souvent mise en avant. Géographique : il serait situé au « mauvais endroit », au bord de la Loire.

Sa laideur ? Il est certain que le bardage dont on l'a recouvert en 1974 n'est pas à son avantage et qu'il devrait être enlevé dans la perspective d'une préservation du bâtiment. Mais le fait que sa structure soit en béton suscite aussi des réserves de la part de ceux qui continuent à ne concevoir le « patrimoine » que de façon étriquée. La conférence-débat du 22 mars dernier a été l'occasion de rappeler **l'intérêt majeur de cet édifice, le premier au monde à être construit en béton armé selon le procédé Hennebique en 1895**. Faut-il rappeler que les « Nefs » occupées aujourd'hui par les Machines de l'Île suscitaient, après la fermeture des chantiers navals, le même jugement dépréciatif et qu'il s'en est fallu de peu qu'elles ne soient détruites ? Il n'est pas inutile de rappeler le rôle joué par

plusieurs associations pour obtenir leur préservation et en proposer de nouveaux usages. À l'heure où le « Musée des Arts » de Nantes, ex « Musée des Beaux-Arts », a renoncé à mettre en avant le « Beau » et où bien peu d'œuvres de la Biennale d'art « Estuaire » feraient consensus autour de supposés critères du « Beau », il serait singulier d'exiger, d'emblée, la destruction de ce bâtiment pour des raisons hâtivement qualifiées d'« esthétiques » et sans même avoir examiné son potentiel !

Ce bâtiment serait-il au « mauvais endroit », en bord de Loire ? Mais quel meilleur emplacement que le leur pour les « Grands Moulins de Loire » qui étaient approvisionnés en blé par voie fluviale ? Si l'emplacement est « mauvais », ce serait donc par rapport aux projets actuels d'aménagement de la carrière Miséry. Voilà qui mérite qu'on s'y attarde.

C'est bien sa relation à l'*Arbre aux hérons* et au *Jardin extraordinaire* qui ferait problème : il ferait obstacle à l'ouverture du Jardin et de l'Arbre sur la Loire. Relevons d'abord que, lors de la conception de ces deux projets, la possibilité d'intégrer ce bâtiment à l'aménagement du site n'a pas été envisagée... Voilà un signal inquiétant quant à la prise en compte de l'existant. Tandis qu'on sublime l'histoire de la carrière, on raye d'un trait de plume un patrimoine lié à l'histoire industrialo-portuaire de Nantes. Il serait quand même paradoxal de reprocher à ce bâtiment érigé en 1895 d'être « parachuté » au bord du fleuve et de considérer que son emplacement serait moins légitime que celui de l'Arbre aux hérons ! Mais par delà une polémique qui pourrait être stérile, la question est bien celle des usages possibles d'un tel édifice et de sa complémentarité avec les projets en cours.

Considérer ce bâtiment comme un atout et non comme un handicap suppose un changement de regard qui exige de le replacer dans le contexte global du site. Tout d'abord, loin d'être considéré comme un écran masquant le fleuve, il pourrait lui-même faire office de belvédère, à l'articulation entre la carrière et la Loire. Il pourrait être transformé de façon à ménager des transparences et de nouveaux usages, dont l'accueil d'un public qu'on annonce nombreux. Éventuellement écrêté en partie (c'est une des hypothèses envisagées dans le cadre de la concertation ouverte), il conserverait un étage-témoin Hennebique dont l'intérêt patrimonial serait considérable. La démolition du parking voisin et d'un petit bâtiment situé à l'est offrirait des échappées vers le fleuve depuis la carrière Miséry. Mais il ne faudrait pas subordonner le regard porté sur ce bâtiment aux seuls projets concernant la carrière Miséry car son insertion

dans le site lui confère un potentiel qui déborde très largement les seuls usages liés aux projets déjà retenus.

Loin d'être au « mauvais endroit », il pourrait dialoguer avec la Cité Radieuse de Rezé, la Salle à tracer du Bas-Chantenay déjà reconvertie par l'agence AIA, les cales des anciens chantiers de la Prairie au Duc, les pieux à croisillons des quais et la silhouette en béton pré-contraint du pont de Cheviré. Ainsi seraient mises en perspective l'histoire des usages du béton dans l'espace portuaire et urbain et celle des usages de la pierre extraite de la carrière Miséry. Car c'est bien le dialogue de ce bâtiment avec les autres éléments du site qui est riche de sens, tout comme dialoguent entre elles les trois grues du site portuaire : la jaune de la Prairie au Duc, la grise du quai Wilson et la noire du Bas-Chantenay, toutes trois sauvegardées de haute lutte et qui sont devenues emblématiques d'un site en mutation intégrant les strates du passé.

Loin d'être un élément isolé et incongru masquant l'ouverture sur le « grand paysage », ce bâtiment est, au contraire, un jalon essentiel qui fait sens dans le paysage urbain et portuaire, véritable trait d'union sur l'axe est/ouest qu'empruntera « la promenade nantaise » allant de la nouvelle gare à Roche Maurice. Non seulement il ponctuera magistralement cette entrée de ville qu'est le Bas-Chantenay, mais il se distinguera des belvédères du parcours du coteau et de celui de l'Arbre aux hérons. En effet, au sortir de la courbe concave du fleuve formée par la Fosse jusqu'à la Butte Sainte-Anne, sa position de vigie en bord de Loire offrira une véritable vue à 180°, de la vieille ville à l'est jusqu'au Bas-Chantenay à l'ouest, sans oublier, vers le sud, Rezé et son quartier de Trentemoult.

Pourquoi ne pas envisager d'y installer un observatoire de la métropole en mutation puisque c'est l'ensemble des grands projets urbains contemporains qui pourraient être, de là, mis en résonance (depuis les transformations déjà bien avancées de l'Île de Nantes jusqu'au projet d'aménagement du Bas-Chantenay, en passant par le futur quartier Pirmilles-Isles de Rezé). Il tiendrait ainsi, notamment pour les aménagements à venir du Bas-Chantenay, le même rôle que celui tenu par le Hangar 32 du quai des Antilles pour les mutations de l'Île de Nantes.

Enfin, situés face à la zone d'évitage des navires, ces Grands Moulins autrefois approvisionnés par la Loire nous rappellent aussi que nous ne sommes plus ici dans un paysage « ligérien » tel que nous l'offre encore l'amont de l'Île de Nantes, mais bien dans l'estuaire de la Loire.

Un estuaire qui associe étroitement activités portuaires et industrielles, espaces urbanisés et espaces de nature. L'aménagement de la carrière et son ouverture sur la Loire ne saurait se faire au détriment de l'articulation est/ouest. En effet, dans le temps même où est mise en avant la présence du Sillon de Bretagne pour donner sens et cohérence au très intéressant « parcours du coteau », on ne saurait oublier que cet axe est/ouest emprunté par la Loire est également lisible à travers les traces industrielles et les activités économiques générées par le fleuve. Sauf, bien sûr, à séparer la topographie du site de l'histoire de son occupation et de son usage par les Nantais, ce qui serait une conception bien étroite de la dimension « géographique ».

C'est donc bien une lecture de l'ensemble du site nantais d'estuaire qui est en jeu à travers le devenir de ces Grands Moulins. Et cette lecture engage une conception du rapport de Nantes à la Loire. Que signifie « Renouer avec le fleuve », slogan si souvent repris depuis que l'urbanisation de l'Île de Nantes s'est accompagnée de la volonté affichée de replacer la Loire au cœur de la Métropole ? Est-ce offrir une vue « imprenable » sur le fleuve en supprimant toutes les traces d'activités passées qui seraient considérées comme des « obstacles » à ces retrouvailles ? Reconnaissons que ce serait là un fâcheux signal au moment où le réaménagement du Bas-Chantenay est placé sous le signe de la prise en compte de la dimension économique passée et présente du lieu. Pourquoi le cas des Grands Moulins ferait-il exception alors que ce bâtiment offre, à tous égards, un intérêt patrimonial de... premier plan ?!

Les anciennes usines LU abritent aujourd'hui le Lieu Unique et les Nefs des anciens chantiers navals hébergent les Machines de l'Île. Les Grands Moulins de Loire n'offrent-ils pas, à nouveau, une belle opportunité de prolonger cette reconversion du patrimoine industriel nantais en s'appuyant sur le premier bâtiment en béton armé construit selon un procédé mondialement connu ? **La dimension ludique des projets retenus et la mise en scène d'espaces de nature ne saurait occulter l'histoire portuaire et industrielle passée et présente de Nantes, ville d'estuaire.** Certes, ce château industriel délivré de son bardage n'aurait rien à voir avec les châteaux du Val de Loire magnifiés par les voyageurs ! Mais s'agit-il de rendre la ville plus « attractive » en gommant tous les éléments jugés hâtivement « ingrats », comme on retouche dans un magazine la photographie d'une star ? En ce cas, il y a beaucoup à faire pour aseptiser la relation de Nantes à l'estuaire de la Loire ! Un estuaire qui, est-il besoin de le souligner, a peu de traits communs avec la « douceur

angevine » et dont bien des aspects « ingrats » participent de sa richesse économique, humaine, patrimoniale et écologique.

C'est pour tous ces motifs que **le Collectif des associations du patrimoine industriel et portuaire nantais** opte résolument pour l'adaptation de ce bâtiment, témoin exceptionnel des débuts du béton armé, à de nouveaux usages en lien tant avec les projets déjà retenus pour la carrière Miséry qu'avec des projets engageant aujourd'hui la relation de Nantes avec l'estuaire tout entier.